

# Corridor plein air de la Côte du Saint-Laurent et Les moulins

## Évolution au 12 août 2020, rapport du coordonnateur

Pierre Bélec

Depuis la rencontre des partenaires du corridor à Lavaltrie, le 16 janvier dernier, le projet a progressé malgré la pandémie. Voici les principales étapes franchies.

### 1- Réponses positives des organismes subventionneurs

La réponse positive de la MRC de D'Autray a été la première à nous parvenir, le 12 décembre 2019, pour une contribution de 26 332,59 \$, moyennant une contrepartie en argent et services de 17 555,06 \$. Le contractant avec la MRC est Loisir et Sport Lanaudière. C'est donc LSL qui doit rendre compte de l'utilisation de la somme reçue et des investissements de contrepartie faits par les partenaires.

La réponse positive du Ministère des Affaires municipales et de l'habitation nous est parvenue le 26 février 2020, pour une contribution de 24 500\$, prévoyant une contrepartie équivalente en biens et services. Pour ce contrat, c'est la Ville de Repentigny qui représente les partenaires et assume la reddition de compte auprès du MAMH. Repentigny paye donc les dépenses à même la somme reçue du MAMH.

Dans un cas comme dans l'autre, le temps consacré et l'argent dépensé pour le projet par les partenaires municipaux et autres doit être comptabilisé et inclus au rapport final, en tant que contrepartie. Il importe donc que chacun des représentants à la table (*toi, cher lecteur !*) comptabilise ses heures et autres dépenses pour que nous puissions en faire le bilan dans les rapports au MAMH et à la MRC de D'Autray.

### 2- Mise en place de l'équipe de travail

Elle se compose des personnes suivantes :

Coordination :

Pierre Bélec, coordonnateur, aussi responsable des contacts et des entrevues

Analyse et élaboration du rapport

- Marie-Claude Robert, architecte paysagiste, direction de l'équipe d'analyse et rédaction
- Julie Perreault, architecte paysagiste
- Sandra-Viviana Murillo-Morales, géomaticienne (expérience dans le domaine du plein air)
- Clément Badra, géomaticien

Experts

- Jean Lauzon, intégration des éléments de l'offre et mise en marché
- Mario Chamberland, circuits cyclables
- Pierre Marquis et Bernard Hugonnier, circuits nautiques

Participation des membres du comité de direction du plan régional au corridor de la Côte

En plus de leur temps consacré à la gestion du projet régional, Alexandre Fréchette, coordonnateur de l'ensemble de la démarche régionale et Bertrand Turbide, bénévole à la planification stratégique, contribuent au corridor de la Côte par la recherche de contacts et des visites terrain.

### 3- Entrevues avec les acteurs

Des entrevues téléphoniques ont été menées et se continuent auprès des acteurs. Au cours des premiers mois de la pandémie, les contacts ont été difficiles à établir, car la plupart des interlocuteurs ont été mobilisés à plein temps par les urgences de santé publique. À ce jour, une vingtaine d'entrevues ont été menées et constituent une partie des données disponibles à l'équipe de conception : offre actuelle, projets actuellement en aménagement ou en développement et idées pour l'avenir.

Plusieurs rencontres virtuelles ont été tenues, particulièrement pour l'élaboration des circuits nautiques, tant pour le secteur Est que pour le secteur Ouest

Collaboration spéciale avec la SADC de D'Autray – Joliette. La SADC ayant le projet de mettre à jour une étude sur le Chemin du Roy faite en 1998-1999 et donc de contacter les acteurs du territoire d'Autray, nous avons convenu de partager le travail de manière à ne pas communiquer avec tous les partenaires deux fois de suite pour des sujets connexes. La chercheuse engagée à cet effet par la SADC, Audrey Caron, se partage donc le travail avec Pierre Bélec. Les entrevues vont bon train.

### 4- Élaboration de la base cartographique

Avec la collaboration des unités de géomatique des parties prenantes (MRC Les Moulins, de l'Assomption, de D'Autray et Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles), l'équipe de travail de Marie-Claude Robert a constitué une base cartographique contenant toutes les données utiles. Elle a aussi délimité un périmètre géographique précis du corridor pour les fins de l'analyse.

### 5- Les démarches Est et Ouest

Même si le fleuve St-Laurent confère une identité forte au corridor, de Terrebonne et Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles jusqu'à St-Barthélemy, à la limite de la région de la Mauricie, l'Est et l'Ouest du corridor présentent un certain nombre de différences, à commencer par le fait que l'Ouest se situe à l'intérieur de la CMM et qu'il est davantage urbanisé. Nous avons donc apporté une attention particulière à ce qui constitue la dynamique propre à chacune des deux parties. Pour autant, les efforts déployés de part et d'autre par notre équipe sont du même ordre.

Autre différence : au cours de cette première étape d'analyse des potentiels, la démarche Est s'intéresse à tous les potentiels, tandis que la démarche Ouest a été limitée pour l'instant au plan d'eau lui-même et à la zone terrestre proche du St-Laurent et des rivières. La multiplicité des intervenants et la complexité du milieu physique nous ont amenés à procéder de cette manière. L'élargissement vers le réseau cyclable de l'intérieur du secteur Ouest viendra dans une seconde étape.

### 6- Visites sur le terrain (réalisées au 11 août et prévues jusqu'au 21 août 2020)

#### *Secteur Ouest*

Parcours du circuit nautique Rivière l'Assomption – parc St-Laurent (Daniel Aucoin)

Trajet nautique Rivière des Mille-Îles – parc St-Laurent (Jean Lauzon et Alexandre Fréchette)  
Repérage terrestre de sites le long de la rive de Terrebonne (Bertrand Turbide)  
Visite détaillée du corridor par l'équipe de Marie-Claude Robert (4 août)

#### *Secteur Est*

Visites du site d'Arboria et rencontre de la directrice (3 – Pierre Bélec, Marie-Claude Robert)  
Visite du site de la SCIRBI et rencontre du président (2 – Marie-Claude Robert, Pierre Bélec)  
Visite à la Ville de Lavaltrie (2 – Bertrand Turbide, Alexandre Fréchette, Pierre Bélec)  
Trajet du Bateau-passeur et piste cyclable de l'île Dupas (Pierre Bélec, 31 juillet)  
Visite détaillée du corridor par Marie-Claude Robert et Julie Perreault (4 août)  
Visite de l'Archipel du lac St-Pierre sur le Bateau-passeur, en particulier pour explorer le chenal île Dupas/île St-Ignace (prévue le 21 août).

#### 7- Prochaines étapes (août – septembre)

- Analyses détaillées (sur l'eau) des circuits nautiques de l'Ouest et de l'Est
- Analyse des potentiels de mise en valeur du Chemin du Roy (élargi et sur toute sa longueur)
- Cahier de charges pour les aménagements et équipements des circuits nautiques (parachever)
- Préparation de demandes financières pour des aménagements et activités en 2021.

L'intention demeure de déposer les rapports de chacun des deux secteurs cet automne, malgré l'obstacle de la pandémie.

Pour plus d'informations,

#### **Pierre Bélec**

**Coordonnateur du Corridor plein air  
de la Côte du Saint-Laurent et Les moulins**  
[pierrebelec@hotmail.com](mailto:pierrebelec@hotmail.com)

**ET**

#### **Alexandre Fréchette**

**Conseiller régional en plein air**

[afrechette@loisir-lanaudiere.qc.ca](mailto:afrechette@loisir-lanaudiere.qc.ca)

331, rang du Bas-de-l'Achigan, L'Épiphanie (QC) J5X 1E1  
450-588-4443 ou 1 866 588-4443, poste 2

[www.loisir-lanaudiere.qc.ca](http://www.loisir-lanaudiere.qc.ca)

[facebook.com/loisiretsportlanaudiere/](https://facebook.com/loisiretsportlanaudiere/)